

IMMACULEE CONCEPTION 2011

L'Immaculée Conception ! Voici une fête qui a fait couler beaucoup d'encre et un peu de sang hélas aussi. C'est en effet à cause de son soutien à cette dévotion que le fondateur de notre paroisse, Mgr Sibour, archevêque de Paris, mourut poignardé par un prêtre devenu fou au cri de *à bas la déesse !* Aujourd'hui – et tant mieux pour la santé de nos évêques – la situation, sur le front dogmatique, est plus calme. Elle n'en est pas moins douloureuse sur d'autres : au sang et à l'encre se mêlent aujourd'hui les larmes. J'y reviendrai tout à l'heure.

Depuis sa définition en 1854, le dogme de l'Immaculée Conception est devenu la source d'une réflexion renouvelée sur la spiritualité mariale des baptisés. Je ne citerai que S. Maximilien-Marie qui s'est tant consacré à répandre la dévotion à celle qu'il appelait d'un mot *l'Immaculée*. Mais vous savez que ce ne fut pas toujours le cas. Et paradoxalement, c'est le plus grand chantre médiéval de la dévotion mariale qui s'y opposera avec le plus d'intensité, S. Bernard, suivi deux siècles plus tard par le plus grand théologien universitaire, S. Thomas d'Aquin.

Quelles étaient donc les raisons qu'avaient ces deux grands saints et théologiens de s'opposer à une doctrine qui affirmait que l'âme de Marie, dès le premier instant de son existence, avait été préservée de la tache du péché originel ? Il faut savoir tout d'abord que les byzantins, qui sont à l'origine de cette dévotion qui a transité en Angleterre au temps des croisades avant d'arriver à Lyon, fondaient leur croyance en l'Immaculée Conception sur une sorte de conception miraculeuse du corps de Marie dans le sein de sa mère joint à la sanctification simultanée de son âme. S. Bernard s'opposa à cette innovation, non seulement parce qu'elle transgressait la loi universelle du péché originel chez les enfants d'Adam, mais aussi à cause de l'opinion de S. Augustin, généralement admise, selon laquelle le péché originel était transmis par un acte causé par la concupiscence, liée à la génération, un acte par conséquent chargé de péché et qui ne pouvait faire l'objet d'un culte. Il y avait donc deux problèmes à résoudre. Tous les êtres humains ont besoin du mérite rédempteur du Christ. Mais si Marie n'était pas coupable, même du péché originel, comment pouvait-elle avoir besoin de rédemption ? De plus, à quel moment l'acte de Dieu était-il intervenu ? Si l'âme avait été sanctifiée avant de pénétrer dans la matière d'où le corps devait sortir, alors seule l'âme de Marie, mais non son corps, aurait été immaculée. Inversement, si la sanctification n'avait eu lieu qu'après la création de l'âme, la conception n'aurait pas été immaculée. S. Thomas d'Aquin éclaira le problème en enseignant que le péché originel consiste dans l'absence de la grâce et non dans la transmission quasi-physique d'une qualité pécheresse. Mais ce fut le Bx Duns Scot, au siècle suivant, qui résolut la difficulté en enseignant que Marie fut préservée du péché par les futurs mérites de son Fils. C'est ce que dit d'ailleurs l'oraison de la fête : *Seigneur, vous avez préparé à votre Fils une demeure digne de lui par la conception immaculée de la Vierge ; puisque vous l'avez préservée de tout péché par une grâce venant déjà de la mort de votre Fils, accordez-nous, à l'intercession de cette Mère très pure, de parvenir jusqu'à vous purifiés, nous aussi, de tout mal.* Il y a réversibilité dans le temps des mérites du Christ car ils sont les actes d'une personne qui est celle du Fils de Dieu, personne dont l'existence même est coextensive au temps. C'est ainsi que les mérites du Christ, acquis il a 2000 ans, continuent d'agir aujourd'hui, mais aussi en faveur de ceux qui ont vécu avant lui. Le dogme de l'Immaculée Conception, comme celui de l'universalité du salut offert aux hommes, est un corollaire du dogme antinestorien de Chalcédoine : il n'y a pas deux personnes, l'une humaine et l'autre divine dans le Christ, mais une seule, divine, qui sert de support à un être par ailleurs pleinement humain.

Revenons à la définition de 1854. Je vous ferai remarquer que ce n'est pas une lubie du Bx Pie IX : il n'a pas défini le dogme, il l'a promulgué. Ce n'est en effet qu'en 1871 qu'il obtiendra du Concile le privilège de l'infailibilité pontificale. Poursuivons la parenthèse : les trois derniers dogmes à avoir été définis l'ont été par trois instances différentes du Magistère de l'Église : l'Assomption en 1950 par Pie XII, en vertu de l'infailibilité pontificale, seule fois d'ailleurs qu'elle a été utilisée depuis sa définition, l'infailibilité pontificale en 1871 par le Concile Vatican I, en vertu de l'infailibilité propre au concile dans sa forme plénière, c'est-à-dire incluant le souverain

pontife, l'Immaculée Conception en 1854, comme expression de l'unité du magistère ordinaire des évêques. Pie IX avait en effet interrogé chaque évêque et lui avait demandé de se prononcer.

Revenons à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. La bulle *Ineffabilis Deus* précise le motif de cette vérité de foi : c'est un motif de convenance. Il fallait que celle qui allait porter le Saint par excellence fût elle-même sainte, de la sainteté même de celui-ci. Si cette vérité de foi n'est pas expressément inscrite dans l'Écriture, elle n'y est pas pour autant étrangère. Dans le récit de l'Annonciation, repris par la liturgie comme nous venons de l'entendre à l'instant, on nous dit, par la voix de l'Ange, que Marie est *pleine de grâce* : *gratia plena*. Le terme grec est *κεχαριτωμενη*, qui ajoute au sens, avec le redoublement propre au mode parfait, l'idée de permanence. Marie n'est donc pas subitement envahie par la plénitude de la grâce, elle est depuis toujours habitée par cette plénitude.

Quelles sont les conséquences, les corollaires de cette doctrine ? Si Marie est celle en qui surabonde la grâce, on ne peut pas s'empêcher de penser à celui dont S. Paul dit la même chose. C'est en Rm 5, où justement il esquisse un parallélisme de supériorité entre le dernier Adam, le Christ, *en qui la grâce surabonde*, et le premier Adam, *en qui le péché a abondé*. Du coup Marie apparaît comme la nouvelle Ève, *pleine de grâce* qui répond à la première Ève, par qui *le péché et la mort sont entrés dans le monde*. Marie, Mère de la Grâce est ainsi, par la même occasion, Mère de la Vie. On comprend alors la présence du texte de Prov 8 dans notre liturgie. De même que le premier Adam était la figure de celui qui devait venir, comme dit S. Irénée, Ève, *la mère des vivants*, est aussi la figure de celle qui devait venir, la Mère de la Vie. Si le Fils de Dieu, qui devait s'incarner, est bien le médiateur de la Création – le véritable titulaire de cette Sagesse qui était au commencement auprès de Dieu dans toutes ses voies –, d'une manière dérivée, symboliquement, celle qui lui est associée dans la rédemption, participe de cette identité. Et on peut lire cette belle allégorie en pensant à Marie, sans toutefois – ce serait une hérésie – croire à la préexistence de l'âme de Marie. Non, comme pour chacun de nous, l'âme de Marie a été créée par Dieu au moment où ses parents l'ont conçue. En ce sens, tout en ayant été préservée du péché originel, elle est bien une créature comme nous. Elle n'était pas une déesse. Et le prêtre qui a assassiné Mgr Sibour était bien un fou doublé d'un impie ! Marie est la femme par excellence. Son privilège ne la rend pas moins humaine, mais plus humaine. Car le péché, loin de nous grandir, nous diminue. Et le fait de pouvoir choisir entre Dieu et le mal n'est pas une qualité mais une infirmité.

Marie est aussi celle qui dérange et, dès les origines, elle fut calomniée à cause de sa relation à son Fils, dans sa maternité donc, par ceux qui ne voulaient voir en Jésus qu'un bâtard, un imposteur, un aventurier. Leurs descendants, avec aussi peu de grâce – avec une grâce pourrait-on dire d'une lourdeur toute soviétique – continuent de s'acharner sur le visage du *plus beau des enfants des hommes*, comme dit l'Écriture, insultant son visage, ridiculisant l'acte central de sa vie, cette *heure* où il s'offre à la mort non seulement pour ses amis mais aussi pour ses bourreaux. Au moment même où nous célébrons l'Immaculée débute à quelques pas d'ici un spectacle ignoble qui avilit le Rédempteur dans le geste suprême de son amour. Je ne sais quelle image de Marie vous portez ce soir dans votre cœur. S'y surimpose pour moi celle du linceul de Turin : le visage grave et douloureux de celui qui a donné sa vie pour ses ennemis. A Notre-Dame de Paris, jusqu'à 21h45 sera lu le récit de la Passion et proposée à la vénération des fidèles la *Couronne d'épines* que S. Louis a ramenée de Byzance... Elle nous rappelle que la royauté de notre Seigneur n'est pas de ce monde et qu'il restera en agonie jusqu'à la fin du monde...